

Conseil Départemental du Val-de-Marne
Séance plénière du lundi 6 février 2017
BUDGET PRIMITIF 2017

(seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Président,
Cher(e)s Collègues,

Le projet de budget qui nous est présenté aujourd'hui – le second de la mandature – est en sensible décalage avec le rapport d'orientations budgétaires que nous avons examiné, ici même, lors de la séance plénière du 12 décembre dernier.

Vous nous aviez brossé il y a deux mois, Monsieur le Président, un paysage budgétaire particulièrement sombre, en particulier en matière de recettes.

Vous écriviez en effet, dès la première page du rapport, je vous cite : « *l'étau prend cette année une dimension supplémentaire avec, fait inédit, des perspectives de recettes globales de fonctionnement à fiscalité constante en baisse, s'établissant à environ 1 416 M€ en 2017 contre 1 425 M€ [en 2016].* » (Page 1 du ROB2017)

2 mois plus tard, cette perspective inquiétante d'une baisse de nos recettes ne s'est pas concrétisée - et c'est évidemment une bonne nouvelle pour notre département.

Au lieu d'une baisse attendue de 9 M€ de nos recettes de fonctionnement, le projet de budget prévoit une hausse de 15 M€, soit un différentiel notable de 24 M€. Cette évolution heureuse est due à un accroissement sensible de nos recettes fiscales, en particulier les droits de mutation et la taxe sur les conventions d'assurance.

Cette évolution positive de nos recettes fiscales justifie à elle seule le choix de ne pas augmenter cette année la fiscalité des ménages.

Ce choix est d'autant plus naturel, que si nos dotations et compensations baissent de nouveau, du fait des décisions du Gouvernement et de la majorité parlementaire socialiste, force est de constater que sur 4 ans, notre Département n'aura pas été parmi les départements d'Ile-de-France le plus impacté par la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Notre DGF aura baissé de 39% durant cette période, ce qui est beaucoup évidemment. Mais cette baisse demeure limitée par rapport à celle qu'a connue par exemple le département des Hauts-de-Seine, dont la DGF a été réduite de près des 2/3 ou encore celui des Yvelines dont la DGF a quasiment été supprimée par le Gouvernement, puisqu'elle a été amputée en 4 ans, de 86%.

Le projet de budget de notre département pour 2017 diffère sensiblement également du rapport d'orientation budgétaire, Monsieur le Président, en matière de dépenses de fonctionnement.

Vous nous aviez expliqué que leur niveau – je cite – « *devrait être équivalent* » au BP 2016 et « *inférieur au total des crédits inscrits en 2016 de l'ordre de 3,5 % au prix d'efforts de gestion conséquents* ».

En réalité, le projet de budget affiche aujourd'hui une hausse des dépenses de fonctionnement **d'environ 15 M€ par rapport au BP 2016**. Cette évolution des dépenses n'est guère en ligne avec l'objectif que vous affichiez en décembre dernier d'une baisse de 38 M€ de nos dépenses de fonctionnement en fin d'exercice 2017 par rapport à 2016.

Vous n'inscrivez visiblement plus le budget dans cette perspective de réduction marquée de nos dépenses. Il y a là un décalage patent entre les orientations budgétaires et ce projet de budget.

En définitive, il apparaît donc que les recettes et les dépenses de fonctionnement augmentent dans les mêmes proportions, ce qui veut dire concrètement que vous ne profitez pas de la hausse inattendue de nos recettes pour améliorer la situation budgétaire très dégradée de notre collectivité.

Dès lors, il n'est pas étonnant de constater que les 3 priorités que vous affichiez dans le cadre du rapport d'orientation budgétaire ne pourront être réalisées dans le cadre du budget 2017.

Vous aviez en effet mis en exergue « 3 décisions majeures ».

- **La première de ces décisions était « le maintien d'un haut niveau d'investissement ».**

Cet objectif n'est à l'évidence pas atteint car, si en valeur, les dépenses d'investissement affichées sont à la même hauteur que l'an dernier, ce chiffre dissimule mal une réalité bien concrète.

En effet, année après année, **les dépenses d'investissement sont rognées par l'augmentation du remboursement du capital de la dette.**

C'est le résultat de la fuite en avant dans laquelle vous avez engagé notre Département à travers le recours massif à l'emprunt. **Notre endettement a explosé en 10 ans de +150%.**

Et ces emprunts, il faut bien un jour les rembourser. L'addition à payer pour ce recours massif à la dette est simple à mesurer :

En 2012, le remboursement du capital de la dette représentait par an l'équivalent du coût de construction d'un collège (CA2012 : 21,4 M€)

En 2015, ce remboursement équivalait à la construction de 2 collèges (CA 2015 : 40,3 M€)

En 2017, en inscrivant 50M€ pour le remboursement du capital de la dette, le remboursement équivaut à 2,5 collèges !

En 5 ans, le remboursement du capital de la dette a bondi de 30 M€ par an.

Cette hausse régulière du remboursement de la dette réduit en vérité de plus en plus l'effort d'équipement en faveur des Val-de-Marnais.

Nos dépenses et subventions d'équipement représentaient 279 M€ en 2015. Elles ont été ramenées à 268 M€ en 2016 puis sont annoncées à 258 M€ en 2017.

L'effort d'équipement du département va ainsi se réduire en 2 ans de 20 M€, dont 10 M€ pour 2017.

Cela se traduira cette année par -6% de crédits pour les routes et voiries, -6% pour la culture, la jeunesse et les sports, -18% pour l'enseignement alors que les besoins en investissement en matière de collège, chacun le sait, sont de plus en plus importants et nécessaires.

Ce budget acte également une baisse de -29% pour l'aménagement et l'environnement.

Et cette diminution de l'effort d'investissement s'accompagne, dans le même temps, par un recours massif à l'emprunt, équivalent au niveau record de **165 M€ de l'an dernier !**

Nous allons, en 2017, très largement franchir le seuil du milliard d'euros d'endettement.

Notre département s'est engagé dans une spirale mortifère, où il est obligé pour équilibrer le budget de s'endetter massivement tout en investissant de moins en moins.

- **Dans ce contexte de fuite en avant, la deuxième décision majeure, que vous annonciez en décembre, Monsieur le Président, à savoir « *la défense et la reconquête de l'autofinancement* » paraît bien mal engagée.**

Comment parler de « reconquête » alors que l'autofinancement va rester au même niveau que l'an dernier (75 M€), c'est-à-dire à un niveau dont chacun sait ici combien il est dangereusement bas.

Avec un taux d'épargne à 5,3%, notre Département est passé depuis 2014 très au-delà du seuil d'alerte de 8%, indicateur en deçà duquel la situation d'une collectivité est jugée financièrement périlleuse.

C'est un indicateur qui n'est pas contestable par la majorité puisque vous y faisiez vous-même référence dans les documents budgétaires (compte administratif 2012) avant que notre taux d'épargne s'effondre.

Face à cette réalité, la majorité départementale va effectuer, pour la deuxième année consécutive, des coupes budgétaires dans les politiques départementales utiles aux Val-de-Marnais.

- **C'est la raison pour laquelle votre troisième décision majeure annoncée en décembre, à savoir – « *la défense des politiques départementales [...]* » - perd, elle aussi, de son sens.**

Après avoir en 2016 :

- ⇒ supprimé les aides aux investissements pour les Communes,
- ⇒ réduit de 10% les subventions aux associations,
- ⇒ baisser de 40% la bourse pour la formation aux métiers de la petite enfance,
- ⇒ ou encore diminué de 1 M€ la dotation aux collèges publics et notamment ceux classés en Réseau d'Education Prioritaire (REP),

Votre budget 2017 acte de nouvelles coupes dans les budgets de fonctionnement.

En 2 ans, cela représente **-13% pour l'entretien des espaces verts, -9% de crédit pour le logement, -9% pour les crèches départementales.**

Par rapport à l'an dernier, vous réduisez de 50 000 € les crédits dédiés au financement du BAFA pourtant utile aux jeunes.

Vous réduisez de 160 000 € les crédits dédiés à la culture, de 200 000 € ceux permettant de financer les équipements de proximité dans le cadre de la politique de la ville.

Le sport n'est pas épargné. Outre la baisse de 200 000 € des crédits des parcs des sports départementaux et la fin du dispositif en faveur des manifestations sportives de haut niveau, **vous réduisez désormais de 300 000 € les crédits en faveur du sport de masse.**

Dans le contexte actuel des finances publiques, tant que vous refuserez d'afficher une politique claire et assumée de baisse de nos charges de personnel, ces réductions de dépenses utiles pour les Val-de-Marnais sont et continueront d'être inévitables.

Dire cela, ce n'est pas attaquer les agents. Bien au contraire, c'est faire preuve de responsabilité et du devoir de vérité vis-à-vis d'eux.

Nul ne peut ignorer que notre département est « suradministré » par rapport à la moyenne des départements de même taille démographique.

Tout le monde le sait. Cette observation a été faite par la Chambre Régionale des Comptes dès 2007. Elle a été rappelée avec force dans son rapport de 2016.

Les dépenses de personnel représentent à elles seules 368 M€, soit plus d'¼ du budget de fonctionnement du Département.

Dès lors, si l'on veut réduire nos dépenses de fonctionnement pour dégager des marges de manœuvre budgétaires et pouvoir continuer à investir au service des Val-de-Marnais, on ne peut se contenter comme vous le faites depuis 2-3 ans d'essayer chaque année de contenir la hausse de la masse salariale.

Il faut nécessairement la réduire, ce qui est possible quand on est « suradministré » comme nous le sommes.

Par ailleurs, je vous rappelle que l'application véritable de la durée légale du travail, l'application des 35 heures, permettrait également de dégager une marge de manœuvre budgétaire de 21 M€ par an.

A nouveau, nous proposons donc que notre assemblée délibère sur un **Plan Pluriannuel de Fonctionnement** pour que les élu(e)s et les agents départementaux, mais aussi les Val-de-Marnais, sachent dans quelle direction nous allons.

Et ce plan pourrait être utilement assorti d'une **stratégie concernant les ressources humaines. Des départements l'ont fait, y compris de gauche. La Seine-Saint-Denis vient ainsi d'adopter une stratégie Ressources Humaines pour la période 2016-2021.**

C'est précisément parce que notre groupe est attaché au service public départemental et à ses agents qui le font vivre que nous vous invitons à élaborer cette stratégie pour faire évoluer les pratiques, donner des perspectives de carrière et engager la réduction des dépenses de personnel.

Nous assumons ce choix et pour notre part, nous sommes totalement transparents.

A lire les derniers documents syndicaux, je ne suis pas certain qu'il en soit ainsi du côté de la majorité départementale qui affiche toujours en séance une volonté inébranlable de ne pas réduire les effectifs – sans doute par idéologie – mais qui dans la pratique s'apprête visiblement à geler discrètement une centaine d'emplois, selon les dires des représentants syndicaux mais aussi au regard des données transmises à chaque budget.

Pour notre part, je le dis clairement, **nous préférons avoir moins d'agents départementaux, mieux rémunérés, mieux épanouis au travail et pouvant bénéficier de réelles progressions de carrière.**

Sans agir sur ce levier, notre Département va inexorablement continuer à emprunter toujours plus pour investir de moins en moins en faveur des Val-de-Marnais et réduire son effort d'équipement, les subventions aux communes, aux associations, aux collèges, etc...

Sans ce travail de fond, nous aurons droit à chaque séance budgétaire à des coupes dans les politiques publiques utiles au quotidien de nos concitoyens. La situation dans laquelle nous nous trouvons est en décalage complet avec votre slogan des élections départementales qui était, je vous le rappelle : « *Un département utile à votre quotidien* ».

C'est hélas, et ce sera de moins en moins demain, la réalité dans le Val-de-Marne, si vous ne changez pas de stratégie budgétaire. Vous comprendrez donc que notre groupe vote contre le projet de budget qui nous est aujourd'hui présenté.

Je vous remercie.

Olivier CAPITANIO

Président de groupe